



ITSAP
INSTITUT DE L'ABEILLE

Mallette Pédagogique à destination des ruchers-école

Module 8 – Ouverture sur la filière
(durée minimum recommandée 30 min)



acta
MEMBRE
DU RÉSEAU

Avec le soutien de :



FranceAgriMer



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



www.itsap.asso.fr

Sommaire

- **I. Ouverture sur la filière**
 - I.A Les interlocuteurs nationaux
 - I.B Les structures locales
 - I.C Aller plus loin dans la formation apicole
 - I.D Revues apicoles

I. Ouverture sur la filière apicole

I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

Structures syndicales nationales

Le paysage apicole actuel est composé de 7 syndicats nationaux, avec leurs relais locaux :

- Commission apiculture de la Confédération Paysanne
- Section apicole de la Coordination Rurale (CR)
- Fédération Française des Apiculteurs Professionnels (FFAP)
- Section apicole de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
- Syndicat National d'Apiculture (SNA)
- Syndicat des Producteurs de Miel de France (SPMF)
- Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

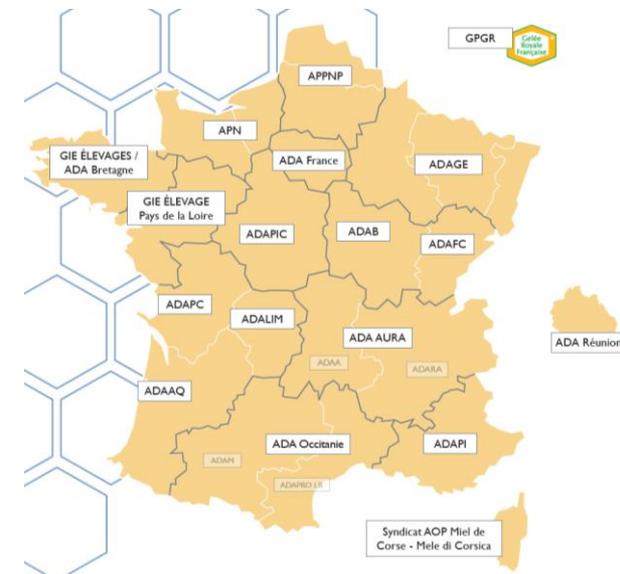
Structures techniques et sanitaires

Des structures techniques et sanitaires agissent au quotidien pour participer au développement apicole :

- **ADA France**

ADA France fédère les Associations de Développement Apicole (ADA) et groupements régionaux ou nationaux qui maillent le territoire. Ses missions se portent essentiellement sur le développement de l'apiculture, l'animation du réseau de ses adhérents, la représentation du réseau dans les instances nationales et l'accompagnement des apiculteurs pluriactifs et professionnels dans leur installation et leur développement.

Site internet : www.adafrance.org



I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

- **Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevages Apicoles (ANERCEA)**

L'ANERCEA agit principalement dans la formation et la circulation d'informations autour de l'élevage et la sélection d'abeilles à destination d'apiculteurs de tous niveaux. Elle édite également la revue bimestrielle InfoReines.

Site internet : www.anercea.fr



- **Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)**

L'APCA est l'échelon national du réseau des chambres d'agriculture, qui accompagnent notamment les apiculteurs dans leur installation et l'amélioration de leurs performances économique, sociale et environnementale. Les chambres d'agriculture assistent les porteurs de projets dans toutes les étapes de la construction du projet, l'acquisition des compétences, l'organisation des stages dans les exploitations, et l'obtention d'aides accessibles.

Site internet : www.chambres-agriculture.fr



I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

- **Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire (FNGDS/GDS France)**

GDS France fédère le réseau des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) présents au niveau régional et reconnus Organismes à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine animal. Les GDS peuvent se voir confier des missions de service public relatives à la surveillance, la prévention et la lutte contre les maladies apicoles. Ils participent dans certaines régions à la mise en place de Plans Sanitaires d'Élevage (PSE) pour la lutte contre le varroa.

Site internet : www.sante-animale.com

- **Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (FNOSAD)**

La FNOSAD coordonne un réseau d'Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (OSAD) que l'on retrouve fréquemment sous l'appellation de Groupements de Défense Sanitaire Apicole (GDSA), présents dans la plupart des départements. Elle assure une veille de la santé du cheptel apicole, une facilitation de distribution de médicaments et propose des formations axées sur les pratiques sanitaires. Elle édite également la revue trimestrielle *La Santé de l'Abeille*.

Site internet : www.fnosad.apiservices.biz



Association loi 1901

I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

- **Groupement des Producteurs de Gelée Royale (GPGR)**

Le GPGR réunit partout en France des producteurs de gelée royale autour d'un cahier des charges précis. Il forme ses membres, collabore sur des projets de recherche et travaille sur la sélection d'abeilles productives en gelée royale. Les membres du GPGR représentent plus de 90% de la production nationale de gelée royale.

Site internet : www.geleeroyale-gpgr.fr



Groupement des Producteurs
de Gelée Royale

- **Institut Technique et Scientifique de l'Abeille et la Pollinisation (ITSAP-
Institut de l'abeille)**

L'ITSAP-Institut de l'Abeille a pour objectif de participer au développement de l'apiculture à travers l'expérimentation, la recherche appliquée, l'assistance technico-économique, l'animation, la diffusion et la formation. Ses actions sont décidées en coordination avec différents acteurs de la filière.

Site internet : www.itsap.asso.fr



I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

- **Unité Mixte Technologique « Protection de l'abeille dans son environnement » (UMT-PrADE)**

L'UMT-PrADE fédère des instituts techniques et de recherche :

- ACTA (Association de coordination technique agricole);
- ADAPI (Association de Développement de l'Apiculture Provençale) ;
- ITSAP-Institut de l'Abeille (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation) ;
- Terres Inovia (institut technique des huiles et protéines végétales et du chanvre) ;
- unité de recherche Abeilles et Environnement de l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique).

L'UMT-PrADE a pour mission de mener à bien des travaux de recherche appliquée et mettre en place des outils pour les pouvoirs publics et acteurs de la filière.

Site internet : www.prade-abeilles.org



I. Ouverture sur la filière apicole

I.A Les interlocuteurs nationaux

Structures coopératives ou indépendantes

Outre la commercialisation des produits de la ruche au détail et en direct, la filière se compose de structures coopératives ou indépendantes.

- **Fédération des Coopératives Apicoles de France (FEDAPI)**

La FEDAPI regroupe la plupart des coopératives apicoles françaises, on en dénombre une douzaine. La FEDAPI est membre du réseau Coop de France et siège au Copa Cogeca, l'organisme de représentation des intérêts agricoles européens à Bruxelles.

France Miel, à travers ses marques *Naturalim* et *les Compagnons du Miel*, est la première coopérative apicole de France. Elle assure la présidence de la FEDAPI.

Site internet : www.francemiel.fr

- **Syndicat Français des miels (SFM)**

Le SFM réunit les entreprises qui conditionnent et commercialisent le miel et les produits de la ruche. Il participe à la promotion des produits de la ruche et siège dans différents organes décisionnels de la filière apicole.

Site internet : www.syndicatfrancaisdesmiels.fr



I. Ouverture sur la filière apicole

I.B Les interlocuteurs locaux

Les structures nationales se déclinent souvent au niveau local. Il est important de les connaître pour y trouver des conseils adaptés aux particularités locales.

Pour votre installation et votre développement, rapprochez-vous du réseau ADA (Associations de Développement Apicoles) France, des syndicats locaux et des chambres d'agriculture.

Pour le sanitaire, rapprochez-vous de votre Groupement de défense sanitaire (Apicole) (GDS/GDSA) ainsi que du vétérinaire spécialisé le plus proche.

I. Ouverture sur la filière apicole

I.C Aller plus loin dans la formation apicole

Vous souhaitez aller plus loin dans votre formation apicole ? Plusieurs structures proposent des formations pour les apiculteurs de tous âges.

- Certains **Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et Centres de Formation par Apprentissage (CFA)** disposent d'une formation professionnalisante de plusieurs mois à plein temps ou par correspondance, sanctionnée par un diplôme de *Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole* (BPREA). Les BPREA incluent un stage en exploitation de plusieurs semaines. Par ailleurs, les CFPPA proposent généralement certaines formations courtes spécialisées (botanique, analyse sensorielle, élevage des reines, etc.).
- **L'Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevages Apicoles (ANERCEA)** propose des formations courtes spécialisées dans l'élevage et la sélection à travers toute la France.
- L'école vétérinaire **ONIRIS** à Nantes propose une formation sanitaire délivrant un *Diplôme d'Ecole de Conseiller Technique Sanitaire Apicole*. Cette formation se partage entre 100h d'apprentissage théorique et 100h de stages pratiques.

I. Ouverture sur la filière apicole

I.D Revues apicoles

Plusieurs revues apicoles permettent de parfaire ses connaissances et de se tenir informé de l'actualité de la filière :

- *Abeilles & Cie*, la revue bimestrielle belge francophone du Centre apicole de Recherche et d'Informations (CARI).
- *Abeilles et Fleurs*, la revue mensuelle de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).
- *L'Abeille de France*, la revue mensuelle du Syndicat National d'Apiculture (SNA).
- *Fruits et Abeilles*, revue mensuelle de l'Union des Fédérations Arboricoles et Apicoles d'Alsace et de Moselle.
- *InfoReines*, la revue trimestrielle de l'Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevages Apicoles (ANERCEA).
- *La Santé de l'Abeille*, revue bimestrielle de la Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (FNOSAD).